

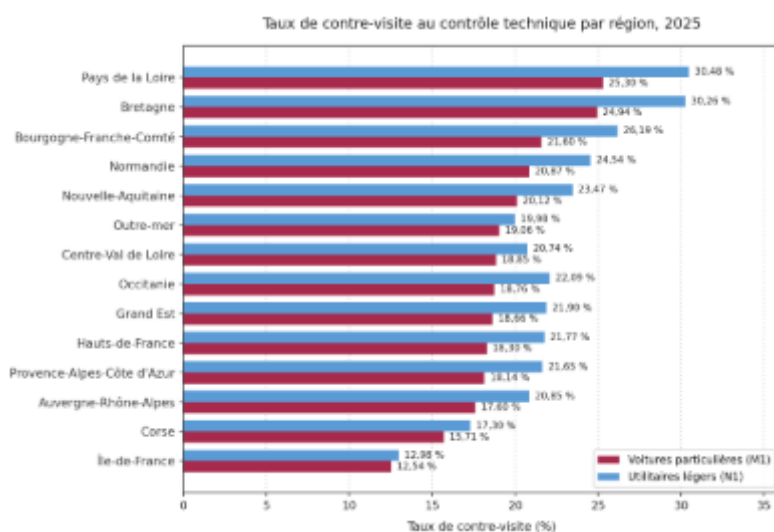
Contrôle technique : l'Ouest recalé deux fois plus souvent que l'Île-de-France

En Ile-et-Vilaine, plus d'un véhicule sur quatre est recalé au contrôle technique. Dans le Val-d'Oise, moins d'un sur dix. C'est ce que montre [une étude de Winparts](#), qui a analysé le dernier rapport de l'UTAC, pour en tirer des conclusions département par département. Tout le Grand Ouest recale deux fois plus de voitures que le bassin parisien. Quels sont les département dans lesquels on compte le plus de véhicules recalés et quelles explications peut-on avancer pour justifier ces écarts ?

Le Grand Ouest en tête, l'Île-de-France très loin derrière

En 2025, 19,30 % des 23,1 millions de contrôles techniques périodiques ont débouché sur une contre-visite obligatoire. Mais cette moyenne recouvre des réalités régionales sans commune mesure.

Les Pays de la Loire (25,30 % pour les voitures particulières) et la Bretagne (24,94 %) occupent les deux premières places, suivis de la Bourgogne-Franche-Comté (21,60 %) et de la Normandie (20,87 %). À l'autre bout du classement, l'Île-de-France affiche 12,54 %, soit exactement deux fois moins que les Pays de la Loire, derrière la Corse (15,71 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (17,60 %).



Taux de contre-visite par région, calculé à partir des résultats départementaux du rapport UTAC/OTC 2025, pondérés par les volumes de contrôles.

Un rapport de un à près de trois entre départements

À l'échelle départementale, l'écart se creuse encore : l'Ile-et-Vilaine recale 27,64 % des voitures particulières, soit près de trois fois plus que le Val-d'Oise (9,77 %).

Les 5 départements les plus recalés	Taux	Les 5 départements les moins recalés	Taux
Ille-et-Vilaine	27,64 %	Val-d'Oise	9,77 %
Loire-Atlantique	26,75 %	Seine-Saint-Denis	10,46 %
Guadeloupe	25,96 %	Hauts-de-Seine	12,34 %
Maine-et-Loire	25,68 %	Val-de-Marne	12,78 %
Indre-et-Loire	25,60 %	Seine-et-Marne	13,17 %

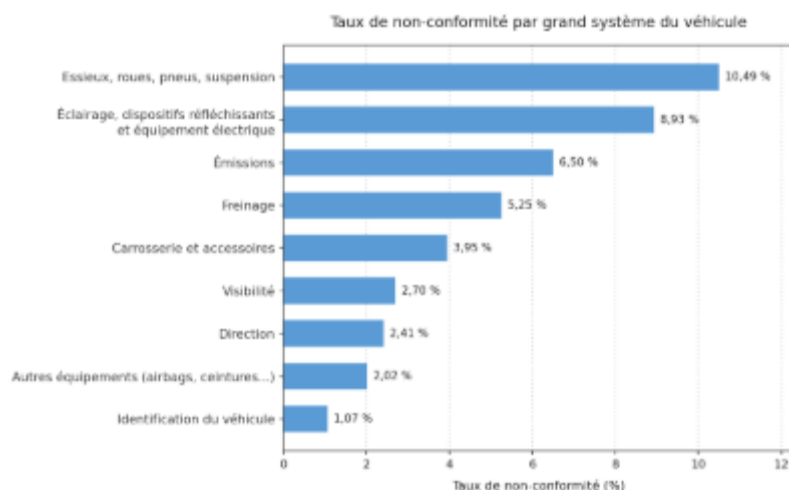
Voitures particulières (M1), taux de prescription de contre-visite 2025. Source : UTAC/OTC.

Les sept départements les mieux classés de France sont tous franciliens, le huitième étant La Réunion. À l'inverse, huit des dix départements les plus recalés se situent dans le Grand Ouest ou en outre-mer.

Sel, humidité et parc plus ancien : ce qui se joue derrière la carte

Le premier facteur reste l'âge du véhicule : 24,09 % des voitures de plus de 10 ans sont non conformes, contre 4,63 % pour celles de 4 ans ou moins. Or le parc francilien, porté par les flottes d'entreprise et la location longue durée, se renouvelle nettement plus vite que celui des départements ruraux et littoraux.

S'y ajoute un facteur environnemental. Le système « essieux, roues, pneus, suspension » concentre à lui seul plus d'une non-conformité sur dix (10,49 %), et jusqu'à 32,31 % pour les véhicules de 7 à 10 ans. C'est précisément le poste le plus exposé au sel de déneigement et à l'humidité, deux accélérateurs de corrosion particulièrement présents en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire.



Taux de non-conformité par grand système du véhicule, France, 2025. Source : UTAC/OTC.

Les utilitaires amplifient le phénomène

Sur les véhicules utilitaires légers, la fracture est encore plus nette. Les Pays de la Loire atteignent 30,48 % de contre-visites et la Bretagne 30,26 %, contre 12,98 % en Île-de-France. Le record départemental revient à la Loire-Atlantique, avec 33,17 % d'utilitaires recalés, soit plus du triple du Val-d'Oise (9,87 %).

Les défaillances critiques, celles qui immobilisent immédiatement le véhicule, suivent la même géographie : 1,62 % en Ile-et-Vilaine et 1,27 % en Loire-Atlantique, pour une moyenne francilienne de 0,33 %.

Le détail de l'analyse, les classements par cause de défaillance et la liste des points à vérifier avant un contrôle technique sont disponibles sur [l'étude de winparts.fr](https://www.winparts.fr/etude).

Méthodologie : les taux régionaux ont été calculés par Winparts à partir de la section « Résultats détaillés par département » du rapport d'activité annuel 2025 de l'UTAC/OTC sur le contrôle technique périodique des véhicules légers, publié en janvier 2026 et portant sur 23 127 004 contrôles. Les 101 départements ont été regroupés par région et pondérés par leur volume de contrôles techniques périodiques. Les moyennes nationales ainsi recalculées (18,92 % pour les voitures particulières, 22,39 % pour les utilitaires légers) correspondent aux chiffres publiés par l'UTAC. Les taux mesurent les contrôles réalisés dans chaque département. Données de parc : SDES, service statistique du ministère de la Transition écologique, au 1er janvier 2026.